

Le notaire Félix-Alphonse LaRue ou le syndrome d'Icare?

Société historique de Bellechasse

Volume 24, numéro 3, 2018

Histoire locale et bulletins de sociétés

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/89726ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Histoire Québec
La Fédération Histoire Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)
1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Société historique de Bellechasse (2018). Le notaire Félix-Alphonse LaRue ou le syndrome d'Icare? *Histoire Québec*, 24(3), 17–18.

La Société historique de Bellechasse est un organisme à but non lucratif, fondé en 1985, visant à regrouper les personnes intéressées par l'histoire s'étant déroulée sur le territoire de la MRC de Bellechasse. Pour y arriver, elle publie quatre numéros annuellement de sa revue Au fil des ans, elle tient des conférences, organise des visites de biens patrimoniaux et fait l'inventaire de l'ensemble des archives de son territoire. Cet article est paru dans le volume vingt-neuf numéro quatre de la revue de la société. L'auteur de ce texte est Yves Guillet.

Comment expliquer que Félix-Alphonse LaRue, notaire en vue, associé à des familles de notables, ait terminé sa vie loin du cénacle qui l'a vu grandir et réussir, probablement oublié? Voyons un peu quel fut son parcours.

Né à Québec en 1862, Félix-Alphonse LaRue fait certainement partie de l'élite du tournant du siècle. Membre de la cinquième génération d'une dynastie de notaires, il est le fils du notaire Thomas-Georges LaRue et de Marie-Louise-Hélène Guenette. À 20 ans, il étudie à la Faculté de droit de l'Université Laval pour être admis à la pratique du notariat en mai 1886. Toutefois, son greffe compte moins de 1 500 actes en 26 ans (ce qui représente environ un acte par semaine), laissant croire que cette activité n'aura pas été sa source principale de revenus.

En 1890, Félix-Alphonse se colle encore plus à la « haute société » en mariant, sous le régime de séparation de biens, Marie-Caroline-Desanges Angers, fille de François-Xavier-Réal Angers et de Sophie-Claire-Elmina Taschereau, elle-même fille d'Adélaïde Fleury de la Gorgendière, de la famille seigneuriale de Deschambault, et petite-fille d'une Juchereau, famille seigneuriale de Beauport. Son épouse est aussi la petite-cousine de Louis-Alexandre Taschereau, qui sera premier ministre du Québec de 1920 à 1936. Le couple LaRue-Angers aura huit enfants dont quatre mourront en bas âge. Survivront : Albert, architecte de Montréal à qui on doit notamment l'église Saint-Dominique à Québec; Charles-Henri, fonctionnaire au ministère des Postes; puis Marie-Thérèse et Fernande, qui, sauf erreur, mourront tous célibataires.

Il est probable que cette généalogie aura donné un bon coup de piston au jeune notaire. Outre sa pratique en cabinet, il succède à son père comme agent de perception et de commutation des terres d'anciennes seigneuries des Jésuites pour le district de Québec, à savoir Saint-Gabriel et La Vacherie, poste qu'il occupera de 1890 à sa déchéance en 1912, avec un traitement de 600 \$ par année. En 1907, au décès de Philippe Huot, son associé avec qui il partageait cette fonction, son traitement doublera alors qu'il s'occupera en outre des seigneuries de Notre-Dame-des-Anges et Sillery. Après avoir habité rue Sainte-Famille, il déménage au 17 de la rue Sainte-Ursule, dans une maison de deux étages en brique, acquise en 1896 pour la somme de 4 500 \$. Au fil des ans, il sera membre de diverses organisations, telles que la Société du parler français au Canada, l'Institut canadien et la Société Saint-Jean-Baptiste.

En 1906, le notaire LaRue acquiert en deux temps des propriétés mitoyennes à Saint-Vallier : le 15 octobre, de Louis Roy (lot n° 7 comprenant la maison Vézina et la grange) pour 2 550 \$, puis le 24 novembre suivant, de Thomas Lemieux (les lots voisins n°s 1, 2 et 3, soit les grèves et la maison) pour 2 000 \$. Comment a-t-il eu connaissance de l'existence de cette propriété unique? Nous l'ignorons, mais nous savons qu'il a déjà parafé quelques actes concernant des Valliérois. Cinq jours après le premier achat, il enregistrait le testament de Thomas Lemieux. Est-ce en venant à Saint-Vallier pour l'achat de la terre et de la



Portrait du notaire Félix-Antoine LaRue.
Source : Pierre LaRue.

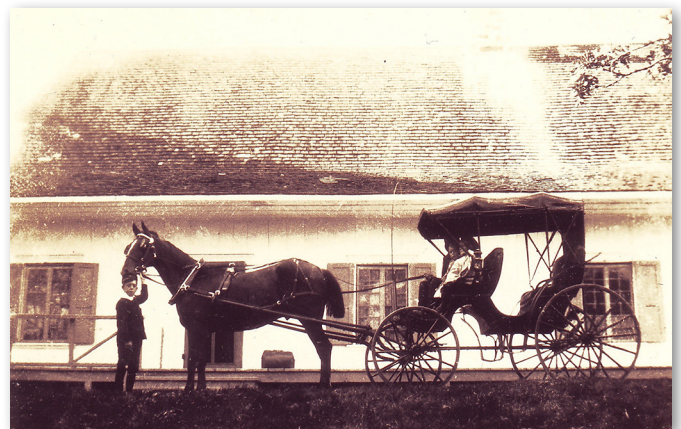


Photo Manoir LaRue 1907 :
Charles-Henri LaRue tenant le mors du cheval attelé
à la voiture du notaire, vers 1907 (collection Amos)

Monogramme du notaire LaRue sur une pièce de la galerie de la Maison de Saint-Vallier.
Photographie : Jean Simard.



Monument funéraire de la famille LaRue au cimetière Notre-Dame-de-Belmont à Québec.
Photographie : Yves Guillet.



Maison Vézina qu'il apprit que le voisin du nord-est souhaitait se défaire de cette propriété unique? Nous ne le saurons jamais.

La légende veut que le notaire LaRue aimait les belles voitures à chevaux. Les chemins de la forêt de la pointe de Saint-Vallier lui donnaient probablement l'occasion de se promener tranquillement sur sa propriété. Est-ce pour cette raison qu'il fera aménager la terrasse qui surplombe le fleuve, à l'extrémité de la pointe? Selon des notes laissées par Arthur Amos, un propriétaire subséquent, le notaire aurait englouti 20 000 \$ (l'équivalent d'environ 430 000 \$ de 2017) dans ce chantier pharaonique, faisant travailler trois étés durant (de 1908 à 1910) trois équipes de maçons, journaliers, charretiers et chevaux. Les cultivateurs des environs ont été mis à profit afin de livrer les tonnes de pierre nécessaires à l'enrochement de la pointe naturelle.

Sur la maison, les investissements seront aussi considérables. L'ancien manoir seigneurial n'avait probablement pas beaucoup changé depuis l'unification des deux maisons d'origine autour de 1865. De plus, le notaire LaRue menait grand train de vie, recevait beaucoup, notamment des religieux venant se reposer à la maison de Saint-Vallier. Il fallait de l'espace pour loger tous ces gens, outre ses quatre enfants, deux de ses belles-soeurs et trois ou quatre domestiques qui servaient cette famille bourgeoise. On réaménage l'intérieur, on fait ouvrir la porte centrale, on aménage le hall d'entrée, on perce des lucarnes à l'avant pour éclairer les nouvelles chambres, on change les planchers pour les mettre au goût du jour, en lattes étroites, on fait construire une cuisine d'été.

Toutefois, les travaux les plus remarquables se font à l'arrière, côté nord-est, où, avec l'autorisation de l'archevêché, qui l'a lui-même obtenue de Rome, on fait ériger une magnifique petite chapelle privée afin que la messe puisse être dite sur place quotidiennement, sans avoir à transporter tout ce beau monde à l'église paroissiale toute neuve et, disons-le, encore bien peu décorée. C'est une autre somme importante, de l'ordre de 12 000 \$, que dépense le notaire dans cette maison qu'il aime tant.

Les coûts ont-ils dépassé ses attentes? Toujours est-il que ses créanciers – parmi lesquels de ses clients et des membres de sa famille – réclament leur dû. Bientôt, il doit se rendre à l'évidence que Saint-Vallier lui a coûté bien cher et, tel Icare, la chute lui sera fatale. Aux poursuites succèdent les saisies. Il perdra tout. Le shérif saisit ses biens, qui sont tous vendus en cette fatidique année 1912 : la maison de la rue Sainte-Ursule, bien sûr, mais aussi les terres et maisons de Saint-Vallier, tant la propriété Vézina que le vieux manoir des de Lanaudière, tous deux achetés par l'industriel québécois de la chaussure, Thomas Duchaine.

C'est certainement la mort dans l'âme que le notaire se résout à quitter Saint-Vallier. On peut toujours voir sa trace gravée sur une des colonnes de la galerie avant de la maison : son épigraphe *FAL 1907-12 DOMUS MEA...* Dans la parqueterie du salon, au centre du plancher, on peut encore lire les initiales FL, signe de l'attachement du notaire à cette grande demeure. Ses legs principaux auront toutefois été la splendide chapelle, certes, mais aussi la terrasse qui nous permet toujours, malgré l'éboulement partiel causé par le tremblement de terre de 1988, d'avoir sur le fleuve une des plus belles vues.

Qu'est devenu le notaire LaRue? Son ambition de faire de Saint-Vallier un lieu d'exception et son incapacité à soutenir financièrement son rêve auront raison de sa santé psychologique. Il sera bientôt déclaré inapte et il séjournera à Mastai, l'asile d'aliénés de Beauport. Son beau-frère, le révérend père Aurélien Angers, demande son interdiction « pour cause de folie et démence » et est nommé curateur par un conseil de famille composé de frères, oncles, neveux et cousins du notaire. Le mandat du curateur, dressé le 30 mai 1912, précise qu'il doit « prendre soin de sa personne et administrer ses biens et pour toutes les fins de droit. » Parallèlement, le notaire est démis de ses fonctions d'agent des terres des Jésuites, et son greffe notarial est fermé. Ses deux derniers actes datent de mars et avril 1912, mais il n'en avait pas enregistré depuis octobre 1911, peut-être déjà préoccupé par une situation financière chancelante. Il meurt quatre ans après son épouse, en septembre 1925 à 63 ans, chez son fils Albert, à Outremont, loin de la société qui l'a vu s'approcher trop près du soleil...